



UN MONDE SANS BRUIT

C'est le 16 novembre 1994, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, qu'une jeune fille âgée d'à peine trois ans subit une opération qui changera à jamais le reste de son existence. Étant la deuxième au monde à bénéficier de cette opération, Sarah Breton obtient à contrecœur un implant cochléaire comprenant 22 électrodes lui permettant d'entendre des sons aigus et graves. Elle n'apprécie guère ce nouveau mode de vie, de sorte qu'elle refuse le port de cet appareil pendant cinq mois. Sa mère nous en fait le témoignage : « Puisqu'elle s'était adaptée au silence, sa première réaction a été de crier et de pleurer en le retirant. » À ses yeux, le langage des signes est sa première langue alors qu'elle considère le langage verbal comme sa deuxième langue.

Dix ans s'écoulaient avant que Sarah ait la capacité de s'exprimer correctement. Elle fréquente l'école publique tant au primaire qu'au secondaire, malgré le fait que le ministère de l'Éducation veuille l'envoyer dans une école spécialisée. « Elle n'est pas handicapée, nous dit sa mère, elle a seulement une déficience de l'ouïe. » Elle rencontre des difficultés dans ses premières années de scolarité. C'est pour cette raison qu'elle échoue sa deuxième année du primaire. Les jeunes enfants la voient comme une personne différente. Ils n'hésitent pas à lui rappeler son handicap en se moquant d'elle cruellement. Heureusement, un interprète la suit tout au long de son cheminement scolaire et l'aide à apprendre au même rythme que les autres. Lors de son entrée au secondaire, elle refuse le soutien de son interprète, car elle ne veut pas être différente aux yeux des autres. Elle est toutefois forcée d'en avoir un. Par contre, elle reste isolée et parle très peu à ses autres camarades. « La troisième année du secondaire fut la pire, nous témoigne Sarah les yeux remplis d'eau. J'avais énormément de difficulté à m'intégrer et j'avais envie de tout laisser tomber. »

Heureusement, elle termine aujourd'hui sa dernière année du secondaire et tout se porte pour le mieux. Les gens l'acceptent telle qu'elle est et elle n'a plus honte d'affirmer ce qu'elle est réellement. Au cours de notre entrevue chez elle, Sarah nous a montré les divers appareils adaptés à sa surdité, tels que son lit vibrant en guise de réveille-matin ou en cas d'incendie. Elle bénéficie également d'une lampe clignotante lorsque le téléphone sonne.

En raison de son vécu et malgré son jeune âge, Sarah envisage une carrière auprès des personnes malentendantes. Personnellement, nous croyons qu'elle a un bel avenir devant elle. Nous ne doutons aucunement qu'elle deviendra une adulte épanouie et pleine de compréhension.



Isabelle Carrier et Patricia Leblond
4^e secondaire
Polyvalente Benoît-Vachon
CSBE

Participe

1 **ÉCRIS UN TEXTE**
sur le sujet de ton choix
Visite la section « Rédiger un article » sur le site Internet pour avoir plus de détails.

Voici les **2** étapes à suivre :

2 **ENVOIE TON TEXTE ET TES PHOTOS AVANT LE 23 OCTOBRE 2009**
à ton enseignant ou au responsable de ta commission scolaire.
(coordonnées à la page 47)
Si tu es sélectionné, une photo de toi sera prise par la photographe du magazine.

www.monzoom.ca

Tirage de **50 \$**